



## PV du Conseil d'Administration des Hammers, du 14/10/2024

Lieux	Distanciel - Discord
	Présentiel - 39 Rue des Colombelles, 01370 Val-Revermont

Participants	Rémi Béroujon
	Julie Catherine-Bonnici
	François Gauthier : absent, pouvoir à Rémi Béroujon
	Benoît Gouin
	Lou-Ann Petit
	Aurélie Pochulu
	Laetitia Romeu

### Ordre du jour :

- Modification du règlement intérieur pour mise en conformité avec la notion de pré-adhésion

### Mise en conformité du règlement intérieur pour intégrer la notion de pré-adhésion

Les statuts de l'association prévoient que les montants de la cotisation soient déterminés par l'assemblée générale ordinaire annuellement et détaillés par le règlement intérieur de l'association. Les statuts font également apparaître qu'au 01/07/2024, les cotisations prévues pour l'ouverture de l'association sont de 20€ pour les personnes majeures hors étudiants et de 16€ pour les mineurs et les étudiants (sur présentation d'un certificat de scolarité).

La notion de pré-adhésion, gratuite, n'apparaît pas dans les statuts. Dans le cadre de l'ouverture différée de l'association et en s'appuyant sur une modification du règlement intérieur, le conseil d'administration estime que la gratuité d'une cotisation courant jusqu'au 31/12/2024 respecte l'éthique et les intérêts de l'association ainsi que de ses membres.

Pour autoriser la présidente à modifier l'article 4 « cotisation annuelle forfaitaire » du règlement intérieur en ce sens, il est nécessaire de prendre une délibération.

### Délibération sur la modification de l'article 4 du règlement intérieur

Les membres du conseil d'administration autorisent la présidente, Julie Catherine-Bonnici, à modifier le règlement intérieur de l'association Les Hammers afin d'y intégrer la notion de pré-adhésion gratuite, dans un contexte d'ouverture retardée de l'association. Ces pré-adhésions couvriront la période de l'ouverture effective des adhésions à l'association jusqu'au 31/12/2024.



inclus. Ces pré-adhésions permettront aux personnes physiques d'être membres de l'association jusqu'au 31/12/2024, 23h59.59''. Les adhésions payantes débuteront le 01/01/2025 à 0h00. Leur montant correspondra au montant présent dans les statuts.

La délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Pour extrait certifié conforme, le 16/10/2024.

- Rémi Béroujon, Secrétaire Adjoint 
- Julie Catherine-Bonnici, Présidente 
- François Gauthier, Vice-Président, pôle évènementiel ⇒ pouvoir donné à Rémi Béroujon
- Benoît Gouin, Trésorier Adjoint, référent commission disciplinaire 
- Lou-Ann Petit, Trésorière 
- Aurélie Pochulu, Vice-Présidente, pôle communication 
- Laetitia Romeu, Secrétaire 